

Au total, 125 collègues de catégorie C ont postulé cette année sur la liste d'aptitude au grade de Contrôleur des Finances Publiques. Il y en avait 175 l'année dernière et 220 en 2013. Il est bien évident que de nombreux collègues ne postulent plus par crainte d'affectation très lointaine le jour où ils auraient enfin obtenu leur liste d'aptitude. Le (la) plus âgé(e) est né(e) en 1950 et a 64 ans, le(la) plus jeune est né(e) en 1981 et a 33 ans. 36 % des postulants sont des hommes et 64 % des femmes.

La direction nous a fait parvenir un tableau récapitulatif concernant cette C A P. Avant l'ouverture des débats, elle a classé 11 collègues en catégorie « excellent », 16 en catégorie « très bon » et les autres postulant(e)s, soit 98 en catégorie « à revoir ». Ce qui donne environ moins d'une chance/10 à un(e) postulant(e) d'être retenu(e) comme « excellent » au niveau départemental . On perçoit bien là le terrible impact des restrictions budgétaires sur les possibilités de promotion dans nos services.

La direction nous a fait part des critères qu'elle retient pour définir le classement des collègues retenus par elle comme « excellent » Il s'agit de l'aptitude, des compétences professionnelles, des qualités d'adaptation au changement, de la mobilité fonctionnelle voir géographique, ainsi que du parcours professionnel réalisé par le postulant(e). De plus, elle confirme que la participation aux concours de catégorie B est un signe de motivation des candidat(e)s.

Après les débats, la direction nous a indiqué que 19 collègues seront retenus en catégorie Excellent.

La notation et les appréciations sont aussi des éléments capitaux lors de l'entretien notation. La réduction d'ancienneté (R2) de deux mois est quasiment indispensable pour pouvoir prétendre à une liste d'aptitude. Compte tenu des quotas de notation , l'exercice se révèle très difficile. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à faire appel de la notation .

CFTC DGFIP 62 tient à rappeler une notion importante, voir capitale dont la direction a fait état au cours de cette réunion : le (la) collègue qui est nommé(e) contrôleur des finances publiques par liste d'aptitude et qui refuserait l'affectation qui lui serait proposée doit savoir que son emploi de cadre C devient alors disponible et qu'il (elle) sera alors affecté(e) A L D (A La Disposition) du Directeur sur le département.

Plusieurs dossiers de collègues postulant à la liste d'aptitude ont été rejetés par la direction au motif qu'ils (elles) sont soit trop jeunes, soit trop âgé(e)s. La direction a déclaré que pour les trop âgés il n'y a plus vraiment d'espoir avant l'âge de la retraite et que pour les plus jeunes, ils sont invités à passer le concours si ils sont pressés !!! Nous n'avons pas la même vision des choses en la matière.

Cette année, 548 collègues de catégorie C pouvaient potentiellement postuler à cette liste d'aptitude, et 125 dossiers d'inscription sur cette liste d'aptitude ont été déposés. Environ 22 % des collègues de catégorie C ont donc postulé.

Sur ces 125 dossiers, 96 dossiers ont été défendus par les organisations syndicales présentes à cette CAP. Dans l'avenir, n'hésitez pas à faire appel à CFTC DDFIP 62... Nous sommes là pour vous défendre et vous aider. En effet, la direction appelle nominativement chaque dossier de collègue inscrit. Si aucune organisation syndicale n'assure sa défense, le dossier n'est pas évoqué ni défendu au cours de la CAP.

CFTC DGFIP avait préparé avec beaucoup de sérieux et d'implication la défense de chaque dossier que nos adhérents et sympathisants nous avaient confiés. Après plus de 3 heures de débats complexes au cours desquelles chaque dossier de candidature a été appelé, la direction nous a communiqué son projet final.

Cette année, elle propose donc le classement de 19 postulant(e)s dans la catégorie excellent. La direction a retenu 10 collègues dans la catégorie Très bon. **Il restera malheureusement 96 collègues laissés pour compte dans cette triste catégorie à revoir.**

Notion importante : la CAP Nationale définira au final la liste définitive des collègues retenus pour l'avancement au grade de contrôleur des finances publiques dans un avenir non encore défini.

CFTC DGFIP 62 a soutenu et défendu avec son efficacité habituelle tous les dossiers qui lui ont été confiés. Dans l'avenir, n'hésitez pas, chères et chers collègues à confier vos dossier de soutenance à la liste d'aptitude de C en B à vos élu(e)s CFTC DGFIP 62.

CFTC DGFIP 62 adresse ses plus vives félicitations aux heureuses et heureux collègues retenu(e)s par la direction.

Le vote de CFTC DDFiP 62 :

CFTC DGFIP 62 a voté contre le projet de la direction concernant le tableau excellent.

Nous n'avons évidemment pas voté contre la promotion au grade de Cadre B de nos collègues, bien au contraire, mais nous avons **voté contre** le nombre trop restreint de promotions au grade de Contrôleur , et les perpétuelles suppressions d'emplois.

CFTC DGFIP 62 a fait de même pour ce qui est du tableau des collègues reclassés en catégorie très bon.

CFTC DGFIP 62 a par contre refusé de participer au vote concernant la catégorie « à revoir ».

En effet, nous ne souhaitons absolument pas participer à un vote concernant cette triste appellation d'origine « Dégéfiptienne » que nous trouvons totalement désobligeante à l'égard des collègues concernés. Il serait vraiment souhaitable que la DGFIP change cette appellation qui dévalorise et démobilise les personnes concernées. Nous en avons fait part à la direction, en demandant d'utiliser plutôt une appellation « non retenue », mais, elle trouve l'appellation « à revoir » très bien ainsi.

Donc, chères et chers collègues « à revoir », vous pouvez dire, pour cette année, tout au moins, **au revoir** à votre promotion. Mais, ne lui dites pas « **Adieu** », les élu(e)s CFTC DGFIP 62 sont et resteront à votre disposition pour la prochaine CAP de liste d'aptitude de C en B de l'année 2015.

Le 4 décembre 2014



Je vote

UNION SYNDICALE
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
UNSA
Finances Publiques
Section du Pas de Calais
Ensemble aux Finances Publiques

